

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-656

présenté par
M. Laqhila et M. Charles de Courson

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 51, insérer l'article suivant:****Mission « Culture »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.